

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 333 /PR-MEF

portant nomination d'un Administrateur
auprès du Conseil d'Administration de la
Banque Dahoméenne de Développement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le Référendum
du 28 Juillet 1968 ;

VU le Décret n° 230/PR du 31 Juillet 1968 portant formation du
Gouvernement ;

VU le Décret n° 234/PR/SGG du 16 Août 1968 déterminant les services
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attribu-
tions des Membres du Gouvernement ;

VU les Statuts de la Banque Dahoméenne de Développement, notamment
l'article 13 ;

Sur proposition du Ministre de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRET :

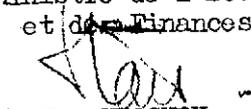
ARTICLE 1er.- M. TAGNON Robert, Secrétaire Général du Ministère de la Pros-
pective et du Plan, est nommé Administrateur membre du Conseil
d'Administration de la BANQUE DAHOMEENNE DE DEVELOPPEMENT, en remplacement de
M. DARBOUX Louis.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République
du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 25 Octobre 1968

Par le Président de la République

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,


S. KEOGNON


Emile Derlin ZINSOU

Ampliations : CS 6 -

PR 4 - MEF 4 - Ministères 10 - SGG 4 - SGPR 2 - SGM 10 -
B.D.D. 4 - Intéressé 1 - DGCT 1 - DGAJL 2 - DEP 2 -
DN 2 - MDP 2 - JORD 1 - TAA 1 - Gde Chanc. 1 - Ch.Com 2 -